

Agence centrale de recherches

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1971)**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

en novembre, le CICR a fait parvenir à Sanaa 2 tonnes de fromage fondu, don de la Confédération suisse, destiné à l'hôpital de Taiz.

Sur le plan de l'assistance médicale proprement dite, le CICR a expédié à Sanaa, en juin, 40 kilos de médicaments en faveur de malades de l'hôpital de Turba. Il a poursuivi en outre son action en faveur des invalides de guerre yéménites¹.

Agence centrale de recherches

Au cours de l'année 1971, l'Agence centrale de recherches a reçu 47 198 demandes et communications et a expédié 50 779 plis. Elle a ouvert 10 270 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, des délégations du CICR, du Service international de recherches à Arolsen et des divers organismes compétents et a pu clore 10 454 dossiers, dont 4715 avec un résultat positif.

Les tâches principales de l'Agence centrale de recherches consistent à : obtenir des autorités compétentes toute information sur les captifs en leur pouvoir, ainsi que sur les combattants ennemis trouvés morts sur le front ; enregistrer ces données dans ses propres fichiers ; renseigner la Puissance d'origine et les familles ; ouvrir les enquêtes nécessaires si les renseignements reçus font défaut ; assumer (en tout ou en partie) la transmission de messages entre les captifs et leur famille ainsi qu'entre les civils séparés par les événements ; délivrer des attestations de captivité, d'hospitalisation ou de décès ; traiter, en collaboration avec les Sociétés nationales, des cas de regroupement de familles.

* * *

Europe: Si l'Agence centrale de recherches, en raison même de la base documentaire qu'elle possède, continue d'être sollicitée pour apporter une solution à des milliers de cas se rapportant à la seconde guerre mondiale, les événements qui se sont déroulés en Europe de 1945 à nos jours ne lui imposent pas moins une tâche aussi complexe que délicate. Il s'agit, en l'occurrence, d'innom-

¹ Voir p. 68 du présent rapport.

brables réfugiés d'origine européenne, disséminés dans le monde et séparés de leur famille, mais aussi de personnes qui cherchent, encore aujourd'hui, à émigrer.

Moyen-Orient: En avril 1971, l'Agence centrale de recherches a reçu un double du fichier établi par la délégation du CICR en Israël et contenant quelque 5800 fiches de détenus, constituées sur la base des renseignements reçus lors des visites de lieux de détention. Ce fichier, auquel viennent s'ajouter, chaque mois, copies des nouvelles fiches que la délégation établit sur le compte des détenus visités, transférés, libérés ou expulsés représente pour l'Agence centrale de recherches un précieux instrument de travail.

L'Agence centrale de recherches enregistre d'autre part dans ses fichiers les messages de captifs, ressortissants de pays arabes, d'Israël ou des territoires occupés, qu'il s'agisse de messages acheminés via Genève ou de messages dont l'échange est assumé directement par les délégations du CICR sur le terrain. En 1971, le nombre de ces derniers s'est élevé à 83 354, alors que le nombre de messages ayant transité par Genève atteignait 10 000 environ.

Asie du Sud-Est: L'Agence centrale de recherches a fait parvenir à la Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam quelques centaines de messages destinés aux prisonniers américains. Quant aux messages adressés à des prisonniers aux mains du Gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam (GRP), l'Agence les a acheminés par les voies appropriées.

En 1971, l'Agence centrale de recherches a reçu, par l'intermédiaire de la délégation du CICR à Saïgon, 350 listes comprenant les noms de 5918 prisonniers dans la République du Vietnam. L'Agence a immédiatement reporté ces nouveaux renseignements dans son fichier vietnamien qui comptait, au 31 décembre 1971, 49 099 fiches.

Sous-continent asiatique: Les événements dans le sous-continent asiatique, puis le conflit qui a éclaté dans cette partie du monde au mois de décembre 1971 ont entraîné une importante recrudescence du travail de l'Agence centrale de recherches, qui a ouvert des centaines d'enquêtes auprès des Sociétés nationales de l'Inde et du Pakistan. Durant le second semestre de 1971, elle

a envoyé un spécialiste successivement à Dacca, à New Delhi et à Islamabad, chargé d'aider de ses suggestions les Croix-Rouges intéressées à mettre sur pied un service national de recherches.

Afrique: Au début de l'année, l'Agence centrale de recherches a reçu quelques cartes de capture remplies par les prisonniers portugais aux mains des autorités de la République du Zaïre. Une partie de l'échange de messages entre les prisonniers et leurs familles s'est également effectuée par le canal de l'Agence.

Amérique latine: L'Agence centrale de recherches tient à jour un fichier nominatif général des détenus politiques en Amérique latine.

Service international de recherches (Arolsen)

En 1971, le Service international de recherches (SIR), dont le CICR assume la direction depuis 1955, a reçu 127 872 demandes. Ce nombre est supérieur de 4543 à celui de l'année précédente.

Il y a lieu de relever un déplacement considérable du nombre des demandes par rapport aux différentes catégories. Pour la première fois, le nombre des demandes de certificats d'incarcération et de résidence (48 800), demandes qui sont en relation avec la loi d'indemnisation entrée en vigueur dans la République fédérale d'Allemagne en 1953, n'occupe plus la première place. Comme corollaire, on relèvera la baisse du nombre des demandes d'actes de décès (4747), ainsi que de celui des demandes de documents relatifs aux cas de maladies (4958). La catégorie comprenant les demandes pour la préparation d'ouvrages à la mémoire des victimes de la déportation, les demandes présentées par des services d'archives et celles provenant de procureurs généraux, ainsi que les demandes d'informations en vue de l'obtention de rentes et pensions, en revanche, a plus que doublé (57 914). Les demandes de recherches individuelles se sont élevées à 8681, les demandes d'information d'ordre historique et statistique à 1315, les demandes de photocopies à 749, le reste constituant des demandes d'informations diverses (708).